

BILAN DE MANDAT

de l'équipe municipale 2020-2026

Six années de travail intense avec comme seule motivation d'agir au service de la population avec pour principale priorité : améliorer votre qualité de vie à Saint-Romain de Popey.

De nombreux projets du programme proposé en 2020 devenus concrets !

L'accès aux soins en milieu rural : un pari réussi pour mon équipe

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réalisation de la maison de santé a seulement coûté 70000€ nets à la collectivité après déduction des subventions, crédit, et retombées économiques. Un quatrième médecin généraliste arrive prochainement pour compléter l'offre de soins du village.

La commune a engagé la **construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire** destinée à accueillir **trois médecins généralistes et une douzaine de professionnels paramédicaux**, afin de garantir une offre de soins complète, coordonnée et de proximité et accessible pour les habitants en plein coeur de bourg.

En complément, **une mutuelle santé** a été mise en place en lien avec la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, permettant à chacun de bénéficier d'une couverture santé de qualité à un tarif négocié. Ces deux actions complémentaires pour un même objectif : **faciliter concrètement l'accès aux soins pour tous.**



Enfance et logement : des équipements adaptés aux besoins des familles dans une commune où il fait bon vivre et grandir !

La commune a procédé à **l'agrandissement de la cantine scolaire**, avec la création de deux réfectoires, l'amélioration de l'acoustique et une meilleure organisation des services. La cuisine, entièrement fonctionnelle, permet la préparation des repas sur place.

La **micro-crèche** a également fait l'objet d'une **rénovation complète et d'un agrandissement**, permettant d'accueillir quatorze enfants dans des conditions optimales.



Enfin, la **construction de quinze logements abordables** avec **l'organisme Deux Fleuves Rhône Habitat**, Route de la Gare, en locatif et en accession sociale, vient renforcer l'offre de logements pour que chacun puisse se loger sur notre commune.

1

Des voiries repensées pour mieux circuler et se déplacer en toute sécurité :

La commune a engagé **un programme soutenu de travaux pour améliorer la sécurité routière, la qualité des voiries et le cadre de vie**. Parmi les nombreux travaux effectués, de **nombreuses réfections de tapis d'enrobé ont été réalisées sur les voiries communales et intercommunales** (Route des Gouttes, Rue de l'Hormet, Route de Buffetières, Route de la Tour de Varenne, Route des Vergers, Route d'Avauges, Rue du Lavoir...), garantissant de meilleures conditions de circulation pour tous.



L'aménagement de la dernière tranche du réaménagement du centre-bourg, à l'entrée nord Route de Pontcharra, vient parachever la requalification de cet axe structurant du village. Parallèlement, **des cheminements piétons sécurisés ont été créés**, avec la **réalisation de murs de soutènement** Route de la Gare aux Arnas, Route d'Avauges (l'Ortet) et Route de Savigny, afin de protéger les piétons sur des secteurs identifiés comme dangereux. Un **sentier piétonnier reliant le stade au groupe scolaire a également été aménagé** pour éviter le passage exigü et peu sécurisé par la rue du Lavoir.

Plusieurs dispositifs de ralentissement, sous forme d'écluses à sens prioritaire financées par le SYTRAL à la demande du Département, **ont été installés** Route de la Gare, Route de Savigny et Route de Pontcharra pour renforcer la sécurité des usagers.



Enfin, **l'enfouissement des réseaux Route de Pontcharra et des lignes moyennes tensions en périphérie du village** contribue à la fois à la sécurisation des installations face aux intempéries et à l'amélioration esthétique des entrées du bourg. Des **éclairages photovoltaïques ont également été installés** sur différents arrêts de bus afin de sécuriser les voyageurs.

Autant d'interventions concrètes qui traduisent la volonté de la commune **d'investir durablement pour la sécurité routière et la qualité du cadre de vie**.

Envisager autrement nos déplacements : une mobilité durable, sécurisée et accessible pour toutes et tous :

La commune a engagé **un travail de concertation permanent** avec la **S.N.C.F.** et la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** afin de renforcer la sécurité des quais et d'améliorer la desserte quotidienne de la gare ferroviaire.



Dans le même temps, nous avons œuvré au **référencement du parking de la gare** comme **aire officielle de covoiturage** au sein du dispositif régional **Mov'Ici**, favorisant ainsi les mobilités partagées.

Par ailleurs, **des échanges ont été engagés avec la société Autoroutes du Sud de la France** afin de **s'opposer à la rétrocession d'une longue portion de la liaison D 307 à l'entrée de l'autoroute**, au lieu-dit Basse Croisette, dans un souci de préservation des intérêts communaux et de sécurité des usagers.



Une action communale en faveur de la transition écologique et du développement durable :

La commune s'est engagée dans une **démarche volontariste en faveur de la transition écologique et de la maîtrise des ressources**. Des **panneaux photovoltaïques** ont été installés sur le **toit de l'école** afin de réduire durablement la consommation énergétique des bâtiments communaux. Dans cette même logique, des **cuves de récupération des eaux de pluie** ont été **mises en place au local voirie et sous la cantine scolaire** pour limiter l'usage de l'eau potable dans l'entretien des espaces verts et le fleurissement estival.



© Syder



Un **programme de modernisation de l'éclairage public** a été conduit avec le remplacement progressif des luminaires par des **équipements LEDs**, en lien avec la "**démarche performancielle**" du **SYDER**, ainsi que **l'amélioration énergétique des illuminations de Noël** par l'adoption de technologies plus sobres. Par ailleurs, la commune **a participé** aux **études de faisabilité** de la **retenue collinaire collective** au hameau du Guéret, en partenariat avec l'ASA des Bigarreux et le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, afin de **sécuriser la ressource en eau** à l'échelle de notre commune.

Enfin, une attention particulière est portée à **l'adaptation du fleurissement communal** par la plantation d'espèces moins consommatrices en eau, notamment autour de la maison de santé. La **végétalisation des cours du groupe scolaire** transforme cet espace en un lieu vivant, apaisant et surtout éducatif. Elle favorise le bien-être des élèves tout en offrant des occasions d'apprendre au contact direct de la nature.



Modernisation des équipements communaux et amélioration du cadre de vie :



La commune engage un **programme structurant de modernisation de ses équipements et de son patrimoine public**. La **restauration du cimetière communal**, dont le chantier débute en janvier 2026, vise à améliorer la gestion des eaux pluviales, à perméabiliser les allées, à renforcer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et à végétaliser les espaces. Parallèlement, **des tombes sont réalisées** par anticipation afin de répondre aux besoins futurs des familles.

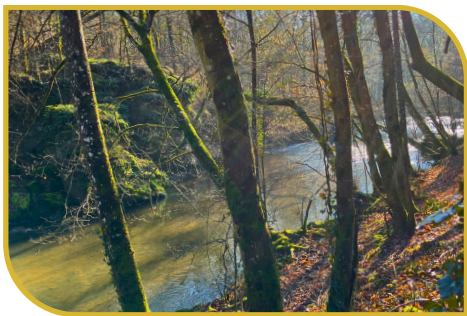
Les **équipements sportifs** bénéficient également **d'investissements ciblés**, avec la **rénovation intérieure des vestiaires** du stade Pierre Nove-Josserand (peintures et menuiseries), l'installation d'un auvent et la création de cheminements d'accès vers le terrain synthétique. Dans une logique de sobriété énergétique, **l'éclairage du court de tennis n°1 est converti en LEDs** afin de réduire les consommations, tandis que **les menuiseries extérieures des appartements de la mairie sont remplacées** pour améliorer la performance thermique et maîtriser les dépenses de chauffage.



Une politique ambitieuse de préservation du patrimoine et de valorisation du territoire :

La commune mène **une politique ambitieuse de valorisation et de transmission de son patrimoine**, au service de l'identité locale et de l'attractivité du territoire. **L'acquisition en cours de la Tour de Varenne** s'inscrit dans une volonté forte de sauvegarder ce site emblématique tout en facilitant l'accès aux randonneurs. **Dans la continuité de l'aménagement de la ligne de crête du Mont Popey**, la commune **a également acquis et restauré la cabane du Bancillon**, ancien abri agricole patrimonial désormais aménagé comme halte pour les usagers des sentiers.





Un **programme de restauration des croix de chemin** aux hameaux de Gine, des Pillières et de la Chatonnière participe à la préservation du patrimoine vernaculaire et à la mémoire collective. Par ailleurs, **la mise en sécurité des accès au clocher de l'église et le remplacement de certains équipements campanaires vieillissants** traduisent la volonté de garantir la pérennité des édifices communaux. Enfin, **la création d'un cheminement pédestre le long de la Turdine**, entre le moulin du Jonchet et le viaduc de Solémy, ouvre un nouvel espace de découverte, valorisant un site naturel et paysager remarquable.

Quid du sujet urbanistique de notre commune. Où en est notre P.L.U. communal ? Un sujet vaste et complexe pour un avenir maîtrisé de notre village !

Sur les recommandations de l'Etat, l'arrêt de l'élaboration du plan local d'urbanisme (P.L.U.) a été acté à la fin de l'année 2022. Le Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) à l'échelle du Beaujolais est entré en révision dans le courant de l'année 2020. Ce document flèche et définit à l'échelle d'un large bassin de vie les conditions d'un développement durable dans un souci d'équilibre territorial, de diversité des fonctions urbaines et de préservation de l'environnement. Il fixe également les orientations d'aménagement de l'espace, notamment en matière de préservation de l'environnement, d'organisation des mobilités, de développement urbain, économique et commercial. Dans cet état de fait, **ce S.C.O.T. a été approuvé** par les élus des différentes communautés de communes et d'agglomérations durant en ce milieu d'année 2025. Après l'approbation de ce document, **les P.L.U. des communes membres devront se mettre en conformité dans les trois années** qui suivent la mise en vigueur. De ce fait, les élus ont préféré **avant tout économiser les moyens matériels, humains et financiers de notre commune** sur ce projet d'avenir important pour avoir un équilibre communal, collant aux nouvelles normes et aux conformités du S.C.O.T. révisé. **Néanmoins, la commune n'est pas dépourvue de document d'urbanisme, elle est (depuis Novembre 2020) sous le régime du règlement national d'urbanisme (R.N.U.) adossé au plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D., voté en 2017. Ce P.A.D.D. est en quelque sorte l'épine dorsale du futur P.L.U. La commune de Saint-Romain de Popey n'est pas en danger imminent sur le sujet urbanistique, mais cet élément important devra être traité sur la prochaine mandature afin de coller aux obligations légales du S.C.O.T. Beaujolais.**

La mandature 2020-2026 en quelques chiffres, qui mettent en évidence une dynamique positive des réalisations de l'équipe municipale :

5,6
M€

investis sur ce mandat
Un record historique !

+30

projets communaux
structurants réalisés.

0%

Pas d'augmentation
des taxes communales
(sur base communale).

+170

le nombre de repas servis
par jour au restaurant
scolaire agrandi.

15

professions médicales et
paramédicales à votre
service au sein de la M.S.P.

Vous pouvez constater que ce mandat a été guidé par une volonté ambitieuse : **agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants, préparer l'avenir de notre commune et préserver ce qui fait son identité.** Les projets menés, les services renforcés et les investissements réalisés témoignent d'un engagement porté avec **motivation et responsabilité** et surtout avec une **gestion saine et rigoureuse des finances publiques** de notre commune à l'heure où notre Etat se désengage et les finances communales se font plus rares.

Si beaucoup de travail a déjà été accompli au travers des multiples réalisations, **nous savons aussi que des défis demeurent. Nous souhaitons poursuivre ce travail au service de toutes et tous.**

Pour l'équipe municipale 2020-2026,
Fidèlement, votre maire sortant Guy JOYET



4